

RCS : VALENCIENNES

Code greffe : 5906

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00646

Numéro SIREN : 533 082 350

Nom ou dénomination : MARPIE

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2023 sous le numéro de dépôt 3653

1 BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)



N°15949*05

Designation de l'entreprise		MARPIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		8 rue de la Rougeville 59300 VALENCIENNES		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numero SIRET*						5 3 3 0 8 2 3 5 0 0 0 0 1 8	
						Néant ☐ *	
						Exercice N clos le: 31/12/2022	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé				TOTAL (I)		AA	
AC TIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AL			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	712 550	112 480	600 070
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI	378		378	
TOTAL (II)				BJ	712 928	BK	112 480
AC TIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	CA	86 594		86 594
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	50 000		50 000
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités	CF	CG	704 366		704 366	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	840 960	CK		840 960	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)				CO	1 553 888	1A	112 480
Renvois		(1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations	Stocks :			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		MARPIE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 112 200)			DA	112 200	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	857 760	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	148 475	
	Report à nouveau			DH	12 990	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-121 460	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 013 964	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (+)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	360 825	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	645	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 511	
	Dettes fiscales et sociales			DY	20 343	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régulier	Autres dettes			EA	44 121	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	427 444		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 441 408		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Écart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	427 444	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général de l'impôt

Désignation de l'entreprise : MARPIE				Exercice N				Néant ☐ *	
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA		FB		FC	
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF	
			services *	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *			FJ		FK		FL	
	Production stockée *							FM	
	Production immobilisée *							FN	345
	Subventions d'exploitation							FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)							FP	64 046
	Autres Produits (1) (11)							FQ	3
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	64 394
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS	
	Variation de stocks (marchandises) *							FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *							FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	51 571
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	161
	Salaires et traitements *							FY	14 277
	Charges sociales (10)							FZ	4 807
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *					GA	
			- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)							GE	1
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	70 818	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	-6 424	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)							GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)							GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	80 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	100
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	
	Différences positives de change							GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	
	Total des produits financiers (V)							GP	80 100
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ	112 480
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	2 963
	Différences négatives de change							GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	
	Total des charges financières (VI)							GU	115 443
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	-35 343	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	-41 767	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Designation de l'entreprise <u>MARPIE</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 79 694	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 79 694	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-79 694	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	144 494	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	265 954	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	-121 460	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP 30 490 HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH 71 216
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (article 238 bis du CGI)		IX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1 64 046
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5)	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatifs A6	Obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin	A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs
	SOLDE CESSIION CHARG EXPLOIT S/EX E		71 216	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MARPIE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

La société MARPIE détenait une partie de la SAS CAPHI (69.4%) suite à un apport des actions à la société Marpie.

La société Caphi a été cédée le 31/07/2021 (cession d'actions). Au 31/12/2021 la société Marpie ne détient plus rien de la société Caphi. La charge exceptionnelle sur exercice antérieur correspond au solde dû à la cession des titres Caphi.

La société Marpie détient :

100% de la société AB Cambrai

100% de la société AB St Quentin

100% de la société Le Riley (acquisition en cours d'année 2021)

Une provision pour dépréciation des titres de AB Cambrai a été constituée à 100% suite des capitaux propres négatifs

Une provision pour dépréciation des titres Le Riley a été constituée suite à la réduction du capital de la société Le Riley

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MARPIE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MARPIE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FONDS COMMERCIAL

ACQUISITION

ACHETÉS

REÉVALUÉS

REÇUS EN
APPORT

VALEUR NETTE

TOTAL DU FONDS COMMERCIAL

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
(Partiel)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MARPIE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immobi. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains			
	Constructions			
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau & mobilier informatique			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL			
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		608 070	104 480
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières		378	
	TOTAL		608 448	104 480
	TOTAL GENERAL		608 448	104 480

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par amortissement par cessions	Valeur brute des immobi. fin ex	Réévaluation légale/Valeur d'origine
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement & développ.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau, inform., mobilier				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL				
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			712 550	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			378	
	TOTAL			712 928	
	TOTAL GENERAL			712 928	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MARPIE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

MOUVEMENTS IMPORTÉS (LIRE)	Amortissement début de l'exercice	Augmentations, dotations de l'exercice	Diminutions, écarts sortis de l'actif et pertes	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.				
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

MOUVEMENTS IMPORTÉS (LIRE)	Intégration des dérogations	Intégration des dérogations	Intégration des dérogations	Intégration des dérogations	Intégration des dérogations
Frais d'établissement					
Fonds commercial					
Autres immob. incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constr.					
Sur sol propre					
Sur sol autrui					
Inst. agenc. et amén.					
Inst. techn. mat. et outillage					
Immo. corp.					
Inst. gales, ag. am div					
Matériel transport					
Mat. bureau mobilier inf.					
Emballages réc. divers					
TOTAL					
Frais d'acquisition de titres de participations					
TOTAL GÉNÉRAL					
Total général non ventilé					

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MARPIE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations		112 480		112 480
Autres				
TOTAL		112 480		112 480
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL		112 480		112 480

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MARPIE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LOCATIONS

	Valeur d'origine	Cumul éval au 31/12/2022	REDEVANCES PAYÉES	
			Exercice	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

VALEUR RESTANT À PAYER

	à 1 an et moins	de plus de 1 an et 5 ans ou plus	à plus de 5 ans	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels, outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MARPIE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MARPIE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	378		378
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Etat & autres	16 021	16 021	
coll. publiques			
Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	70 573	70 573	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	86 972	86 594	378
Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MARPIE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MARPIE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	360 825	360 825		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 511	1 511		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	214	214		
Etat & Impôts sur les bénéfices	2 895	2 895		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	17 230	17 230		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	4	4		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	645	645		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	44 121	44 121		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL €	427 444	427 444		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MARPIE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 061
Dettes fiscales et sociales	4
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 065

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MARPIE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Profilés	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						
	Autres	Dirigeants	Provisionés			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL						

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Profilés	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

MARPIE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		

TOTAL

LIASSE FISCALE

MARPIE

Société par actions simplifiée au capital de 112.200 €

Siège : 8, rue de la Rougeville

59300 VALENCIENNES

R.C.S. VALENCIENNES 533.082.350.

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUIN 2023

**APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

RAPPORT DE GESTION

Chers associés,

Nous vous avons réunis, conformément à la loi et aux statuts de notre société en assemblée générale ordinaire annuelle, à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Situation de la société durant l'exercice écoulé

A l'effet de situer l'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé, nous vous indiquons au début de ce rapport que notre société ne réalise aucun chiffre d'affaires et que le résultat de l'exercice se traduit par une perte de 121.460 €

Le compte de résultat fait apparaître pour les principaux postes, les chiffres suivants :

MP

	31/12/2022	31/12/2021
Total des produits d'exploitation	64.394	25.609
Total des charges d'exploitation	70.818	98.947
Total des produits financiers.....	80.100	92
Total des charges financières.....	115.443	1.359
Total des produits exceptionnels	0	930.464
Total des charges exceptionnelles	76.694	930.007

Le résultat courant avant impôt ressort à (41.767) € contre (74.606) € précédemment.

A la clôture de l'exercice, notre actif immobilisé s'élève à 600.448 € contre 608.448 € précédemment.

Les titres de participations s'élèvent désormais à 600.070 € contre 608.070 €. Les autres immobilisations financières demeurent stables à 378 €.

Nous avons au cours de l'exercice, souscrit à une augmentation de capital auprès de la société LE RILEY de 104.480 € le portant ainsi de 48.000 € à 152.480 €, puis réduit le capital de cette société par apurement des pertes antérieures à concurrence de 102.480 € portant ainsi en définitif le capital à 50.000 €.

Eu égard au résultat de notre filiale AB CAMBRAI, nous avons intégralement provisionné les titres. E même nous avons provisionné les titre de la société LE RILEY du montant de la réduction de capital.

En définitif, nos participations se répartissent comme suit :

AB CAMBRAI: zéro € ;
AB ST QUENTIN: 7.500 € ;
LE RILEY: 592.570 €.

Vous trouverez dans le tableau figurant à la fin de ce rapport davantage de détails sur nos participations.

Notre actif circulant s'élève à 840.960 € pour un endettement global de 427.444 €. Nous disposons toujours d'un bon ratio. Il est cependant en retrait par rapport à l'exercice dernier (1,97 contre 2,35).

Nous n'avons aucun en cours clients. Il n'y a donc pas lieu à information sur les délais de paiement.

Les autres créances ont diminué. Elles s'élèvent à 86.594 € contre 195.784 € l'exercice dernier. Il s'agit de débiteurs divers. L'ensemble représente 70.573 € contre 184.819 € l'exercice dernier. Le solde correspond à de la TVA déductible pour 16.021.

Notre endettement auprès de nos partenaires financiers s'élève à 360.825 € contre 423.870 € précédemment.

Les dettes financières diverses ne sont pas significatives. Elles s'élèvent à 645 €.

Les dettes fournisseurs ont très légèrement augmenté. Elles s'élèvent à 1.511 € contre 1.382 € l'exercice dernier.

Conformément aux dispositions de l'article L 441-14 du code de commerce, vous trouverez ci-dessous les informations sur les délais de paiement selon le tableau prévu à l'article D 441-6 I 1° du code de commerce.

Article D 441-6-I 1 Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total 1 jour et +	
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées HT	1.511 €	€	€	€	€	€
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues de (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues	€					
(C) Délais de paiements de référence utilisés (contractuel ou délai légal article L 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels Délais légaux					

Nos dettes fiscales ont augmenté. Elles s'élèvent à 20.129 € contre 7.857 € l'an passé.

Nous avons une TVA collectée et à décaisser plus importante (17.230 € contre 4.962 €). Nous avons cet exercice également un impôt société pour 2.895 €. Les autres impôts ne sont pas significatifs.

MP

Nous avons peu de dettes sociales : 214 €.

Notre situation financière se présente comme suit :

SITUATION FINANCIÈRE		
	2022	2021
Fonds de roulement	413.516	598.420
Excédent de financement d'exploitation	340.850	248.349
Trésorerie nette	754.366	846.769

Quant à l'exploitation, nous n'avons réalisé aucun chiffre d'affaires. Il convient de rappeler que nous sommes une société holding financière non animatrice.

Nous avons un transfert de charges pour 64.046 €.

Nos charges externes diminuent. Elles s'élèvent à 51.571 € contre 84.630 € l'an passé.

Nos charges externes correspondent essentiellement à des charges de structures. La diminution provient essentiellement des honoraires (-39.501€), les services bancaires (-12.188 €) et les publicités et annonces (-8.595 €). Nous avons en revanche davantage de locations financières (leasing entretiens et assurances des véhicules + 21.738 €)

Les impôts et taxes s'élèvent à 161 € contre 14.317 € précédemment. Il s'agit de taxes sur les véhicules. L'an dernier, il s'agissait essentiellement des droits d'enregistrement.

Notre résultat d'exploitation fait apparaître une perte de 6.424 € contre une perte de 73.339 € précédemment.

Nos produits financiers s'élèvent à 80.100 €. Il s'agit essentiellement de remontées de dividendes de 2 de nos filiales.

Les charges financières s'élèvent à 115.443 €. Elles correspondent essentiellement à la provision pour dépréciation des titres à concurrence de 112.480 €. Le solde correspond aux intérêts d'emprunt.

Cet exercice, nous n'avons pas de produits exceptionnels Pour rappel, nous en avons pour un montant de 930.464 € l'an dernier. Ils correspondaient au prix de cession de la société CAPHI.

Les charges exceptionnelles d'un montant de 76.694 € correspondent à la réduction de prix de la cession des titres CAPHI.

En définitif, notre résultat se solde par une perte de 121.460 €. D'une manière générale, cet exercice aurait été équilibré, si nous n'avions pas été amenés à provisionner nos titres de participation.

Existence de succursales

Nous vous informons conformément aux dispositions de l'article L 232-1 II du code de commerce que la société ne dispose d'aucune succursale.

Montant des prêts interentreprises

Nous vous précisons conformément aux dispositions de l'article L 511-6 et R 511-2-1-1 II du code monétaire et financier que la société n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans aux entreprises avec lesquelles elle entretient des liens économiques.

Activité de la société en matière de recherche et de développement

Aucune activité particulière n'a été exercée dans ce domaine.

Événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est à signaler.

Évolution prévisible de la société

La société est animatrice du groupe. En conséquence, les perspectives ne peuvent se faire qu'au travers de nos filiales.

L'établissement d'une convention sur les relations intra-groupe est à l'étude.

En tout état de cause, nous prenons tous les mesures qui s'imposent pour agir, au mieux des intérêts de la société et nous tenons à remercier tous ceux qui, par leurs efforts, contribuent à assurer la bonne marche de l'entreprise.

Changement de mode de présentation des comptes ou des méthodes d'évaluation

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité, ne mérite d'être signalée.

Activité des filiales et participations

Le groupe dont nous vous décrivons l'activité intègre les sociétés AB CAMBRAI, AB ST QUENTIN et LE RILEY.

Nous allons vous présenter l'activité du groupe par filiale.

AB CAMBRAI

L'activité de la société durant l'exercice a été la suivante :

Chiffre d'affaires réalisé..... 1.725.821 € (contre 1.294.476 €)
Résultat de l'exercice perte de 227.711 € (contre bénéfice 55.228 €)

l'exercice a été marqué par une forte hausse des prix matières qui n'ont pu être répercutés sur la carte qu'à compter de la rentrée. L'amélioration de certains ratios (charges externes/chiffre d'affaires et masse salariale/chiffre d'affaires) n'ont malheureusement pas été suffisants pour compenser.

Les perspectives sont meilleures. Notre filiale a revu sa carte et amélioré la gestion de son effectif. Elle devrait renouer avec les bénéfices.

AB ST QUENTIN

L'activité de la société durant l'exercice a été la suivante :

Chiffre d'affaires réalisé..... 1.887.233 € (contre 1.078.102 €)
Résultat de l'exercice Perte 97.687 € (contre bénéfice 89.007 €)

Malgré une amélioration des ratios charges notre filiale n'a pu dégager un résultat positif en raison d'une part du fort accroissement du poste achats, des charges liées à la location-gérance et la franchise.

L'achat du fonds de commerce actuellement exploité au travers un contrat de location-gérance devrait se concrétiser. Notre filiale a consenti une promesse d'achat.

Une augmentation de capital social a été réalisée par émission de 115 actions nouvelles de 100 € de valeur nominale chacune émises au prix de 2.825 €.

LE RILEY

L'activité de la société durant l'exercice a été la suivante :

Chiffre d'affaires réalisé..... 2.191.760 € (contre 421.669 €)
Résultat de l'exercice bénéfice 79.362 € (contre perte 102.482 €)

L'exercice a été satisfaisant. Notre filiale a très nettement redressé l'entreprise. Les capitaux propres ont été reconstitués.

Les perspectives permettent d'espérer une progression du chiffre d'affaires de l'ordre de 17%. La marge brute devrait nettement s'améliorer grâce à un rééquilibrage tarifaire de la carte.

Affectation des résultats

L'affectation que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

Nous vous demandons d'amortir la perte de l'exercice qui s'élève à	121.460€
Par imputation sur le report à nouveau	12.990 €
Et sur la réserve ordinaire à concurrence de	108.470 €

Dividendes mis en distribution au titre des exercices antérieurs

Nous vous rappelons, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Les commissaires aux comptes

Aucun mandat de commissaires aux comptes n'arrive à expiration avec la présente assemblée. Le mandat arrivera à expiration lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2023.

Quotité de capital détenu par les salariés

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous demandons de prendre acte de ce qu'à la clôture de l'exercice la participation des salariés du groupe telle que définie par ce texte ne représentait aucune fraction du capital social.

Il est précisé à cet égard que le personnel salarié appartenant au groupe dont la société est à la tête ne détient aucune participation au capital de la société dans le cadre d'un dispositif d'épargne salariale visé par ce texte. Par ailleurs, aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place au bénéfice des membres du personnel du groupe.

Nous vous précisons que l'obligation de consultation triennale de l'assemblée générale a été supprimée par la loi du 19 juillet 2019.

Les conventions réglementées

Nous vous précisons qu'une convention nouvelle visée à l'article L 227-10 du code de commerce a été conclue au titre du présent exercice soumis à votre approbation. Il s'agit d'une convention de trésorerie conclue entre la société-mère MARPIE et ses filiales en date à

MP

VALENCIENNES du 13 juillet 2022.

Conclusion

Nous vous demandons de donner quitus entier et définitif à votre Président de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'accomplissement de sa mission qu'il vous relate dans son rapport général.

Vous aurez spécialement à approuver le montant des dépenses et charges non fiscalement déductibles conformément aux dispositions de l'article 39-4 du C.G.I.

Pour l'exercice soumis à votre approbation, le montant des charges non fiscalement déductibles au regard de l'article 39-4 du C.G.I., s'est élevé à 18.670 €.

Votre Président vous invite à délibérer sur le texte des résolutions qu'il vous propose.

Fait à VALENCIENNES.

Le 14 juin 2023

A handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.Handwritten initials in dark ink, appearing to be 'JP' or similar, located in the bottom right corner of the page.

MARPIE

Société par Actions Simplifiée

au capital de 112.200 €

SIEGE SOCIAL : VALENCIENNES (59300) 8, rue de la Rougeville I

R.C.S. VALENCIENNES 533.082.3501.

ASSEMBLEE GENERALE du 29 JUIN 2023**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(Art. 247 et 295 du décret sur les sociétés commerciales)

SOCIETES	CAPITAL	Réserves	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêt et avances consenties par la société mère et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffres d'affaires du dernier exercice	Bénéfices net ou pertes du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
AB CAMBRAI	10.000	51.249	100,00 %	0			1.725.821	(227.711)	25.000	
AB ST QUENTIN	7.500	204.247	100,00%	7.500			1.887.233	(97.687)	55.000	
LE RILEY	112.200	1.010.235	100,00	592.570			2.191.760	79.362		



MARPIE

Société par actions simplifiée au capital de 112.200 €
Siège : 8, rue de la Rougeville
59300 VALENCIENNES
R.C.S. VALENCIENNES 533.082.350.

**RÉSULTATS (ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES)
DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice	Exercice
I. Capital en fin d'exercice :					
Capital social	7.500	112.200	112.200		
Nombre des actions ordinaires existantes	75	2.805	2.805		
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II. Opérations et résultats de l'exercice :					
Chiffre d'affaires hors taxes	/	/	/		
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	(3.327)	(74.150)	(8.980)		
Impôt sur les bénéfices	/	/	/		
Participation des salariés due au titre de l'exercice	/	/	/		
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	(3.327)	(74.150)	(121.460)		
Résultat distribué	/	/	/		
III. Résultats par action :					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions	(44,36)	(26,43)	(3,30)		
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	(44,36)	(26,43)	(43,30)		
Dividende attribué à chaque action	/	/	/		
IV. Personnel :					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	/	/	14.277		
Montant de la masse salariale de l'exercice	/	/	4.807		
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	/	/			

CyA

MARPIE

Société par actions simplifiée au capital de 112.200 €

Siège : 8, rue de la Rougeville

59300 VALENCIENNES

R.C.S. VALENCIENNES 533.082.350.

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUIN 2023

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

PROPOSITION D'AFFECTATION

Perte de l'exercice 121.460 €

Au report à nouveau à concurrence de 12.990 €

Imputation sur les réserves ordinaires à concurrence de 108.470 €

RESOLUTION D'AFFECTATION

TROISIEME RESOLUTION Affectation du résultat

l'assemblée générale, sur proposition de la Présidence décide,

d'amortir la perte de l'exercice qui s'élève à 121.460 €

par imputation sur la totalité du report à nouveau soit 12.990 €
et le solde

par imputation sur les réserves ordinaires qui se trouvent ramenées de 148.475 €
à 40.005 €

L'assemblée générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices se sont élevés respectivement à :



EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A LA REFACTION LEGALE		REVENUS NON ELIGIBLES A LA REFACTION LEGALE
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUES	
2019	Néant	Néant	Néant
2020	Néant	Néant	Néant
2021	74.443,35 €	Néant	Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



S.F.M Commissariat aux Comptes

64 Rue Jean-Jaurès
59 880 Saint-Saulve

Jérôme Tison

Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste des Commissaires aux comptes

S.A.S MARPIE
8 Rue de la Rougeville
59 300 Valenciennes

**Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les comptes
De l'exercice clos le 31/12/2022**

Assemblée générale du 30/06/2022 d'approbation des comptes de l'exercice
Clos le 31/12/2022
Ce rapport contient 19 pages

S.F.M-Commissariat aux Comptes
Jérôme Tison Commissaire aux Comptes Inscrit sur la liste des Commissaires aux Comptes
64 Rue Jean Jaurès 59 880 Saint-Saulve – Téléphone 03.27.44.46.32
Courriel : jtison-sfm@orange.fr

SAS MARPIE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2022

Aux associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MARPIE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le principe approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, arrêtés par la présidence, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

J.F

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Saulve le 14/06/2023
S.F.M Commissariat aux Comptes
Jérôme Tison
Commissaire aux Comptes

A large, stylized handwritten signature in dark ink, likely belonging to Jérôme Tison, is written over a diagonal line that spans the bottom right portion of the page.